



316842 - Le tableau bien gardé est-il créé? Le Coran y est-il écrit? La lumière divine atteint-elle la terre?

question

Le tableau bien gardé est-il créé? Si la réponse est oui, comment le Coran y est-il écrit sans être créé? Il y a un hadith qui dit: «Je cherche protection grâce à la lumière de Ton visage qui dissipe les ténèbres. » Ceci signifie-t-il que la lumière que nous constatons émane d'Allah? Cela signifie-t-il que les attributs divins sont partagés par les créatures?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, le tableau bien gardé est créé comme les autres créatures. Tout autre qu'Allah est créé. Il en est ainsi du Trône, du Siègle et du Tableau. C'est évident et ne souffre d'aucune ambiguïté. Il n'est l'objet d'aucune divergence de vues. Tout ce qui n'est pas Allah, l'Auguste, est une créature du Transcendant qui n'avait pas existé. Le Tableau bien gardé, la Plume, le Trône et toute autre chose existant au ciel et au-dessus du ciel, dans la terre et en dessous de la terre et dans l'univers tout entier sont créés par Allah, le Maître de l'univers.

L'écriture du Coran sur le Tableau bien gardé ne représente aucune ambiguïté. Car nous tous écrivons le Coran, sur papier et sur des feuilles créées. Nous parlons et écrivons nos discours sur papier. Notre faculté de parler ne se transmet pas aux feuilles car elle nous est réservée.

Deuxièmement, la lumière fait partie des attributs du Très-haut puisqu'il dit: «Et la terre resplendira de la lumière de son Seigneur; le Livre sera déposé et on fera venir les prophètes et les témoins; on décidera parmi eux en toute équité et ils ne seront point lésés...» (Coran, 39:69) Ceci s'avérera au jour de la Résurrection. La lumière que nous constatons ici-bas est créée puisqu'il s'agit de celle du soleil, de la lune et d'autres choses créées. Au jour de la Résurrection,



on ne dira pas que l'attribut d'Allah se transmet à la terre car Ses attributs comme Sa science, Son ouïe , Sa vue, Sa faculté de créer, Sa volonté et Sa parole resteront en Lui.

Ici-bas, nous profitons de la lumière du soleil et de celle de la lune en dépit de la distance qui nous sépare des deux astres. Personne ne dira que l'une ou l'autre sont en nous ou que la spécificité de l'une ou de l'autre nous ont été transmises. La qualité d'une chose lui est intrinsèque mais elle peut avoir un impact (sur un objet distant).

Dans sa *nouniyyah* (poème rimant en la lettre N), Ibn al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit:

« Lumière est aussi l'un de Ses noms et attributs. Qu'est transcendant Celui qui administre la Preuve

Son voile est aussi lumière. Si on l'enlevait, les univers seraient brulés par ses éclats

Quand Il viendra trancher , Sa lumière jaillira sur la terre, ce sera lors de la résurrection des corps. »

Il dit ailleurs : « Le texte (coranique) l'appelle Le Maître Lumière, et Lui attribue une lumière et le qualifie de Lumière des cieux et de la terre dont le voile est fait de lumière. Voilà quatre sortes (de lumières) La première s'applique à Lui, le Transcendant dans l'absolu. En effet, Il est la Lumière Guide. La deuxième Lui est annexée comme on Lui attribue Sa vie, Son ouïe, Sa vue , Sa puissance, Son pouvoir et Sa science. Parfois on attribue la lumière à Son visage ou à Son essence.

La troisième est la lumière attribuée aux cieux et à la terre comme Il le dit : « Allah est la lumière des cieux et de la terre (Coran,24:35)

La quatrième est Son voile. La lumière liée à Lui relève de l'une des quatre sortes. » Extrait de *Moukhtassarou as-sawaiq*,P.423.

Cheikh Ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes: « Je voudrais que votre éminence m'explique la parole du Très-haut: « Allah est la lumière des cieux et



de la terre. » Voici sa réponse: « Selon les ulémas, le sens de ce noble verset est que c'est Allah le Transcendant qui les éclaire. Toute lumière constatée dans les cieux et sur la terre et au jour de la résurrection provient de la Lumière du Transcendant. Il y a deux sortes de lumières ; une lumière créée que l'on constate ici-bas, dans l'au-delà, au paradis, et au sein de nous maintenant comme celle de la lune et celles du soleil , des étoiles et la lumière électrique et celle du feu. Elles résultent toutes de la création du Transcendant et Très-haut. La second type de lumière est incrée car étant un attribut du Transcendant et Très-haut. Allah le Transcendant et Digne de louange et tous Ses attributs est le Créateur. Tout autre est créé. La lumière de Son visage à Lui , le Puissant et Auguste ,et la lumière de Son essence à Lui, le Transcendant et Très-haut, ne sont pas créées car elles font partie de Ses attributs à Lui, le Majestueux et Auguste. Cette incommensurable Lumière Lui est propre. Elle n'est donc pas créée car elle reste l'un de Ses attributs au même titre que Son ouïe , Sa vue , Son pied et d'autres incommensurables attributs du Transcendant et Très-haut. Voilà ce que l'ensemble de la communauté des fidèles à la Sunna ont toujours considéré comme étant la stricte vérité. » Extrait du recueil de ses fatwas (6/54)

Quant au hadith: « Je cherche la protection par la lumière de Ton visage qui dissipe les ténèbres... » il est faible. Voir l'explication de sa faiblesse dans *Silsilatoul ahaadith adh-dhaeefah* par al-Abani (6/486)

Allah le sait mieux.